
ICANN79 | Forum de la communauté – Séance conjointe : GAC et ALAC, et réunion bilatérale du GAC
Dimanche 3 mars 2024 – 10h30 à 12h00 SJU

DANIEL GLUCK : Bonjour et bienvenue à la réunion conjointe GAC-ALAC le 3 mars 2024 à 14 h UTC. Cette session est enregistrée et régie par les normes de comportement accepté de l'ICANN.

Vos questions seront lues si elles sont mises dans la bonne forme dans le chat.

Si vous parlez une autre langue que l'anglais, dites-le et donnez votre nom. Parlez à un rythme raisonnable et parlez clairement pour permettre une interprétation précise. Et n'oubliez pas d'éteindre tous vos dispositifs. Toutes les fonctionnalités sont disponibles dans la barre à outils de Zoom.

Ceci dit, je vais donner la parole à Nico Caballero, président du GAC.

PRÉSIDENT NICO CABALLERO : Merci Daniel. Prenez place, nous sommes sur le point de débiter. Bienvenue à Jonathan, Alan, Tracy, Ros. Désolé si j'ai oublié quelqu'un. Cette session va durer jusqu'à 11 h 15. Je veux que chacun ait suffisamment de temps pour présenter son sujet. C'est seulement après que je vais donner la parole aux intervenants pour qu'ils puissent répondre aux questions.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Sans plus attendre, je vais donner la parole à Jonathan Zuck, président de l'ALAC.

JONATHAN ZUCK :

Bonjour le GAC. Je suis très enthousiaste à l'idée d'être ici parmi vous. Nous adorons collaborer avec vous sur un certain nombre de sujets. En effet, nous partageons un intérêt commun, celui que nous avons pour le citoyen lambda.

Lorsqu'on nous demande ce que l'on attend du prochain cycle de gTLD, on pose des questions différentes que le reste de l'ICANN : on demande si cela va améliorer la vie des citoyens, si les communautés seront mieux représentées, si les communautés qui n'utilisent pas des alphabets latins seront mieux représentées au sein de la communauté ICANN. Nous avons dit que la seule façon d'évaluer le succès de la prochaine série, ce sera en constatant qu'il y a un plus grand nombre d'opérateurs de registre et qu'ils incluent davantage de régions et de particularités culturelles et économiques ; c'est l'objectif premier pour ce qui est de la prochaine série de gTLD.

PRÉSIDENT NICO CABALLERO : Merci Jonathan.

Hier, pendant 10 minutes à peine, nous avons utilisé des outils antiques, des stylos et du papier, et cela a très bien fonctionné. Oui, c'était très transparent, tout le monde a pu se présenter dans la plus grande transparence. Nous devrions faire cela plus rapidement afin

GAC

FR

d'identifier des solutions plus rapides et plus efficaces aux problèmes qui sont les nôtres.

Je vais désormais donner la parole à Ros. Ros et Tracy, vous avez la parole.

ROS KENNYBIRCH :

Merci Nico. Peut-on passer à la planche suivante ?

Merci chers collègues. Mon nom est Rosalind, je suis responsable du programme de soutien aux candidats et la liaison avec le GAC en la matière. Aujourd'hui, je voudrais revenir à la création de l'ASP, le programme de soutien aux candidats. J'aimerais planter un peu le décor.

Nous avons créé l'ASP pour encourager la diversité, la concurrence et l'utilité du DNS. Pourquoi a-t-on une nouvelle série de gTLD ? Il s'agit d'améliorer la représentation internationale, y compris de SID et de LDC. Certains collègues ont dit des choses essentielles depuis l'ICANN78 pour établir un meilleur lien entre l'ASP et les efforts de l'acceptation universelle et des IDN et ce lien devrait être renforcé à mesure que l'on tente d'encourager les candidatures.

Parlons des défis de l'ASP pendant la série de 2012. En 2012, il y a toute une série de défis. Nous en avons parlé en long et en large au GAC. Il y a une faible connaissance du programme, y compris dans les régions où l'ICANN est moins connue. Par ailleurs, il n'y a eu que trois candidats au programme la dernière fois. Autre défi, l'accessibilité, notamment pour ce qui est du processus de candidature qui mettait la barre haute. Puis,

il y avait une approche un peu moins holistique lors de la dernière série qui se concentrait davantage sur le soutien financier et, dans une moindre mesure, sur du soutien non financier.

Dans un souci de concision, je ne vais pas passer en revue tous les libellés du GAC qui avaient parlé de l'ASP, mais j'aimerais mettre en lumière quelques thèmes transversaux.

La diversité géographique internationale. Le GAC considère que l'ASP est une occasion en or pour renforcer la diversification du programme de candidats aux gTLD en touchant à l'Asie-Pacifique, à l'Amérique latine et à l'Afrique.

Puis, il y a le soutien à long terme. Le GAC, de façon cohérente, a plaidé pour une approche holistique à l'ASP avec un soutien permanent fourni, tout en fournissant la possibilité de réduire les frais liés aux opérateurs de registre.

Je vais maintenant donner la parole à Tracy pour qu'il nous donne davantage de pistes de réflexion. Mais voilà pour le contexte.

TRACY HACKSHAW :

Merci Rosalind. Je veux également réitérer l'importance de la communication.

Lors du programme précédent, nous avons reconnu que les communications autour du programme étaient insuffisantes. C'est le moins qu'on puisse dire. Cette fois-ci, nous voulons rectifier le tir et renforcer la communication, la rendre plus efficace. Évidemment, nous

GAC

FR

aurons des contraintes budgétaires pour ce programme. Il faut que l'on collabore avec les parties prenantes et les partenaires et les gouvernements dans la communauté At-Large afin de communiquer et d'utiliser les ressources de façon optimale afin de toucher ceux qui en ont le plus besoin général. Il s'agit de cibler les candidats potentiels, ceux qui ne savent pas que ce programme existe. Il faut les sensibiliser à ce qui figure dans ce programme, leur donner la possibilité de participer à part entière. Il faut vraiment affiner notre effort en la matière. Cela a été dit, c'était le défi principal auparavant et je pense qu'il ne faut pas commettre les mêmes erreurs. Il faut résoudre ce problème.

Merci. À toi Ros.

ROS KENNYBIRCH :

Merci Tracy d'avoir mis en lumière ce point crucial. Planche 9 s'il vous plaît. J'encourage les collègues à consulter ces planches.

Je vais donner brièvement la parole à Justine et à Tracy. Mais je voulais vous parler de cette planche qui offre une illustration visuelle des défis que l'on doit traiter pour garantir le succès du programme de soutien aux candidats prochains. On a mis en exergue la communication, on a parlé du financement également. Nous pensons également qu'il faut étendre le budget qui est consacré afin de toucher un plus grand nombre de candidats. Puis, il y a la structure du programme en soi et l'évaluation du programme ainsi qu'un panel qui s'occupera de l'examen des efforts de l'ASP.

GAC

FR

Je donne la parole à Justine.

JUSTINE CHEW :

Merci Ros. Je suis vice-présidente de l'ALAC, mais je suis également responsable des SubPro dans la communauté At-Large. Je vais rebondir sur ce que Rosalind dit.

La communauté peut commenter le manuel de l'ASP. Il y a la possibilité de le faire jusqu'au 2 avril. J'exhorte le GAC à se pencher sur le projet de manuel. Peut-être qu'il y a des commentaires à formuler pour combler des lacunes, peut-être que vous avez des éléments importants à apporter, mais je pense que c'est le moment de le faire.

Pour ce qui est du projet de manuel, il y a un code de couleurs. Il y a des points qui ne sont pas encore résolus. Je ne vais pas encore vous expliquer ce qu'est le code de couleur, il existe et vous pouvez le consulter sur la diapo.

Pour l'instant, dans ce document, il y a des éléments qui ont trait à la structure du programme, les critères d'admissibilité qui sont sans doute les volets les plus importants. Puis, il la possibilité d'éventuellement changer la candidature. Puis, il y a l'évaluation de la candidature.

L'équipe d'examen de la mise en œuvre des SubPro a planché sur un élément et c'est d'ailleurs un élément qu'a dû consulter cette équipe d'examen de la mise en œuvre des SubPro sur ce manuel. L'un des éléments que l'on a changés depuis la dernière série, c'est le fait que l'on sépare la candidature au statut ASP de la série principale. Il y aura

la possibilité pour un candidat qui veut du soutien de savoir s’il peut recevoir du soutien avant l’ouverture de la série.

Le programme ASP, ce n’est pas simplement du soutien financier, mais également du soutien non financier. On évoque toujours ce soutien non financier dans la recommandation 17.2 des SubPro. Mais le plus tôt vous savez que vous pouvez avoir du soutien, plus tôt vous pouvez avoir du soutien juridique, du soutien en backend. Vous avez davantage de temps pour vous préparer et vous avez davantage de temps pour préparer votre candidature pour la chaîne dans la série.

Pour ce qui est de la candidature à l’ASP, il y a un calendrier de 12 mois, du quatrième trimestre 2024 au quatrième trimestre 2025. La fenêtre pour la série principale va être ouverte au deuxième trimestre 2026 ; c’est pour cela qu’il y a un petit écart. Bien entendu, on essaie de s’engager sur un calendrier de 12 à 16 semaines pour évaluer les candidatures des candidats pour s’assurer que les candidatures soient complètes et qu’on n’ait pas besoin d’informations supplémentaires. Mais on va essayer de s’engager sur un délai de 12 à 16 semaines pour évaluer les candidatures à l’ASP.

Ensuite, il y a certaines différences essentielles. Lors de la dernière série, si vous demandiez le soutien au candidat et que vous n’étiez pas éligible, alors vous étiez automatiquement disqualifié. Cela ne va pas se produire pour la prochaine série. Si vous demandez l’ASP et que vous n’êtes pas éligible, vous pouvez de toute façon présenter votre candidature pour une chaîne.

Comment est-ce que cela fonctionne pour présenter votre candidature à l'ASP et à une chaîne ? Pour l'ASP, l'évaluation va se concentrer sur le candidat et non pas sur la chaîne. Là, on ne mentionne pas la chaîne dans votre candidature à l'ASP.

Un autre changement essentiel entre la dernière série et celle-ci : l'évaluation va se faire sur les échecs passés et non pas sur un système de notes ou de qualifications. Il y a une recommandation supplémentaire de la part des SubPro, l'idée étant de permettre aux candidats de remettre en question une décision prise par le panel de révision pour le soutien aux candidats qui décide et qui prend la décision de savoir si le candidat est éligible ou pas à ce programme de soutien aux candidats.

Dans la dernière série, on n'avait que trois catégories de critères d'évaluation. Pour la prochaine série, on aura cinq catégories et il y aura deux phases. Certaines des catégories d'évaluation ont été reprises de la dernière série et ont été réappliquées pour la prochaine série. Mais la partie la plus intéressante, c'est celle qui concerne les entités éligibles, c'est ce dont je vous parlais auparavant, c'est-à-dire que c'est ce qui mérite le plus notre attention et qui suscite le plus grand intérêt. Pourquoi ? Parce que maintenant, nous avons identifié les candidats cibles qu'on essaie de toucher pour la prochaine série, les entités comme les entités à but non lucratif, les organisations intergouvernementales, les organisations de représentation des populations autochtones, les PME et ces entités dans les économies les moins développées. Il y a une catégorie spéciale pour toutes ces entités dans les économies les moins développées.

GAC

Là, sur cette diapo, vous avez une idée de la manière dont ces critères vont s'appliquer aux organisations intergouvernementales. Tracy, vous voulez présenter cela ?

TRACY HACKSHAW :

Oui, pas de problème.

Pour cette catégorie OIG, je ne vais pas lire tout ce qui figure à l'écran, mais ici, ce qu'on essaie de vous indiquer, c'est que si vous êtes une OIG, il faut que vous suiviez à la lettre la définition comme stipulé par le système de l'ONU, c'est-à-dire agent spécialisé, etc., notamment avoir une invitation permanente dans le système des Nations Unies et que vous êtes éligible pour devenir IOG.

Le type de soutien qui est disponible sera un soutien financier et non financier. Il est important de noter que le soutien aux candidats ne se fonde pas exclusivement sur un aspect financier, mais aussi sur l'aspect non financier. Là, il faut se pencher très prudemment sur cet aspect spécifique du programme. En effet, ce peut être un domaine où les candidats qui essaient d'avoir accès au fonds pourraient être rejetés par les fournisseurs de services pro bono et ne soient pas en bonne position pour avoir accès à ce soutien-là dans le cadre du soutien aux candidats.

JUSTINE CHEW :

Donc, vous voyez qu'il y a une combinaison de soutien financier et non financier. Tout cela figure à l'écran, je ne vais pas rentrer dans le détail. Mais je crois que ce qu'il est important de vous dire, d'abord, vous

voyez, le premier point, c'est la formation par rapport à l'ASP, c'est quelque chose que demandait le GAC. Et le point suivant, c'est ce que nous à l'ALAC demandions, c'est-à-dire réduire les frais d'enregistrement pour un candidat qui réussit à obtenir une chaîne et commence à opérer un registre. Là, je pense que ce candidat en particulier a besoin d'un soutien supplémentaire pour se lancer.

Ensuite, vous voyez qu'il y a un code couleur qui est appliquée ici, notamment le vert lié à la recommandation supplémentaire 17.2 et pour cela, je vais céder la parole à mon collègue Greg qui va nous parler des progrès en termes de mise en œuvre de la recommandation supplémentaire 17.2 et la recommandation de l'ALAC à ce sujet.

GREG SHATAN :

Merci Justine.

La 17.2, c'est une recommandation très importante qui apporte un changement majeur dans le programme. On passe d'un soutien essentiellement financier à un soutien plus général et on s'éloigne du fait de couvrir simplement des frais, même si une exemption de frais est importante. Diapo suivante, s'il vous plaît.

L'une des préoccupations du Conseil d'Administration, c'était que si on étendait ce programme, cela voudrait dire qu'il faudrait payer plus pour plus de services. Au lieu de cela, nous avons d'abord défini cela comme une kyrielle de ressources disponibles pour tout le cycle de vie de la candidature. Il ne s'agit pas simplement de la candidature, mais il s'agit du registre TLD comme une préoccupation permanente.

L'idée, c'est que ce modèle s'inspire du modèle des petits incubateurs d'entreprise, donc d'optimiser les possibilités de réussite pour les candidats plutôt que de procéder comme on l'a fait la dernière fois en punissant ou en mettant en place un programme neutre. C'est le moins qu'on puisse dire. L'idée, c'est d'offrir un accès à toute une série de services. On va voir les détails de la recommandation supplémentaire 17.2 sur la diapo suivante.

Vous voyez ici ce qui est modifié, on retire la référence à un simple soutien financier et on la remplace par l'idée de ressources. En termes de ressources, l'idée, c'est que ces ressources soient mises à disposition sur la base de pro bono, c'est-à-dire gratuitement, aux candidats pour soutenir ce programme. Idéalement, ce programme sera mis en œuvre au niveau régional, donc les candidats seront aidés là où ils se trouvent plutôt que de gérer ce programme de manière centrale, c'est-à-dire en Amérique du Nord ou en Europe, et rapprocher les ressources des candidats. L'idée en fin de compte, c'est de pouvoir soutenir les candidats qui sont capables mais pas forcément prêts à opérer un TLD. Clairement, ce type d'entreprises aura besoin de notre aide pour lever des fonds pour opérer ce TLD et aura besoin de toute une structure financière d'envergure. Les ressources en termes de comptabilité, de ressources, économiques, etc., ces entreprises en auront besoin, bien entendu. Tout cela est en cours d'élaboration.

Vous voyez qu'il y a sur cette diapo un hyperlien pour que la communauté fasse des suggestions en vue d'une mise en œuvre potentielle. Il serait bon de pouvoir finaliser ce texte pour faire en sorte qu'il y ait plus de candidats à ce programme ASP, mais surtout que ces

candidats puissent réussir à décrocher ce programme ASP, qu'ils puissent finalement aboutir dans ce processus et s'assurer qu'il y a des candidats qui peuvent passer de l'incubateur à maturité, pour ainsi dire, pour opérer un TLD.

Tout cela a besoin d'être dûment financé parce que sans le soutien pro bono, sans la mise en place de ce genre de services, sans toutes ces structures qui sont nécessaires, cela va être difficile. Donc, on a besoin de mettre en place toute cette infrastructure dans les régions qui vont pouvoir faire le lien dans ce soutien apporté aux candidats. Tout cela ne va pas se produire du jour au lendemain, c'est pourquoi on a besoin de répondre aux besoins des candidats et aux besoins de l'écosystème pour élargir un peu la base des candidats potentiels. On espère que certains de ces candidats qui passent par l'incubateur vont pouvoir suivre ce modèle d'incubateur pour ensuite être eux-mêmes mentors des candidats futurs.

Je vais maintenant céder la parole à Justine pour nous présenter les prochaines diapos. Merci.

JUSTINE CHEW :

Merci Greg.

Très brièvement, je crois que la diapo 18 résume ce que vient d'expliquer Greg. Diapo suivante, s'il vous plaît. Je voulais mettre en lumière certaines des positions de l'ALAC par rapport au soutien aux candidats.

Par rapport à ce que Ros nous a dit au début de la séance, on veut recentrer notre attention sur le fait de faire de l'ASP un succès. Cela nous renvoie à l'objectif recherché de l'ASP, c'est-à-dire diversifier les candidats, prendre en considération les communautés des régions faiblement desservies. Là, on a besoin de mesures pour évaluer le succès du programme ASP.

En termes d'approche holistique, Greg en a déjà parlé, j'aimerais tout simplement dire qu'en termes de sensibilisation et de financement, il s'agit des deux éléments qui sont encore en suspens pour nous. On sait que l'organisation ICANN a désigné un prestataire de communication, mais comme Tracy l'a dit, on n'a pas encore vu les détails du plan de communication pour l'ASP et pour d'ailleurs le programme des nouveaux gTLD. Donc, nous aimerions insister auprès du Conseil d'Administration et de l'organisation ICANN pour dire qu'on a besoin que ce plan de communication soit ouvert à la communauté. D'ailleurs, on en profite pour demander le soutien du GAC à ce niveau-là parce qu'il faut que cette communication soit virale.

En termes de plan financier, on sait simplement qu'à partir du rapport ODA, un chiffre de 2 millions de dollars américains a été mentionné. Si l'on veut que l'ASP soit une réussite, on aura besoin de plus de 2 millions de dollars. Là encore, c'est une question ouverte.

Sur ce, je vais céder la parole à Ros.

ROS KENNYBIRCH : Merci Justine. Je vais récapituler. On a donné beaucoup de détails, mais j'aimerais vous faire un aperçu général.

Pour ce qui est de la mission de cet ASP, cet ASP a été introduit pour encourager la diversité, la concurrence et l'utilité du DNS. L'un des objectifs des nouvelles séries de gTLD, c'est toujours d'améliorer la représentation internationale. Je voulais vraiment conclure toutes les interventions en vous fournissant à nouveau ce cadre.

Pour ce qui est du résumé des défis de la dernière série, il y a une faible diffusion du programme, y compris dans les régions du globe où l'ICANN est moins connue. Il y a l'accessibilité pour ce qui est du processus de candidature et il y a le défi de l'approche holistique, notamment pour ce qui est du volet financier et non financier. Ceci a été évoqué aujourd'hui. Il s'agit également de mettre l'accent sur le soutien à long terme et de garantir le succès des candidatures tout en se concentrant sur la diversité géographique.

J'espère que tout cela peut résumer tout ce qui a été dit aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, je vais redonner la parole à Justine qui va nous parler des prochaines étapes avant de clore cette session et de vous donner la parole.

JUSTINE CHEW : Je pensais que tu allais conclure.

Le GAC a deux occasions de participer : il a la période d'examen par le biais des commentaires publics pour le projet de manuels ASP, puis il y a la recommandation 17.2 dans le cadre de la consultation

communautaire des procédures subséquentes de l'ALAC GNSO – cela fait beaucoup de mots pour cet organe.

Vous le savez, il y a la possibilité d'un internement croisé pour ce qui est des actions communes ALAC-GAC. Vous pouvez également émettre un commentaire public. Il y a également la possibilité d'avoir une communication commune de l'ALAC et du GAC diffusée auprès du Conseil d'Administration ou d'ICANN Org. Merci.

PRÉSIDENT NICO CABALLERO : Merci Justine, Ros, Greg, Jonathan et Tracy. Alan, tu as la parole avant que je la donne aux participants pour les questions.

ALAN GREENBERG :

Il y a très longtemps, il y a cinq ou six ans, le GAC et l'ALAC se sont rassemblés et l'on se plaignait ensemble du fait qu'il y a un afflux permanent de primo-arrivants qui ne comprennent pas tous les mots clés, les acronymes et les sujets complexes de l'ICANN. La plupart d'entre eux n'ont pas le temps de lire les 4 000 pages nécessaires à la compréhension de l'ICANN. Ça, c'était moi il y a quelque temps.

Nous avons demandé à l'ICANN de nous aider et cela a traîné pour un certain nombre de raisons que je n'évoquerai pas maintenant. En fin de compte, nous avons pu adopter un plan. L'ICANN doit rédiger un ensemble de fiches qui permettront aux primo-arrivants de comprendre ce dont on parle. Nous avons une liste de sujets et le GAC et l'ALAC ont réduit cette liste à 10 sujets. Il y a l'utilisation malveillante du DNS, c'est important, mais on ne sait pas forcément ce qu'est une

GAC

FR

utilisation malveillante du DNS lorsqu'on arrive pour la première fois. Puis, il y a les données d'enregistrement, le modèle multipartite, l'expansion de l'espace de noms de domaine de premier niveau. Puis, il y a des nouveaux sujets de l'ICANN, dont la durabilité. Que pouvons-nous faire pour que notre organisation ne cause pas de préjudice au monde alors que nous tentons de réparer l'Internet ?

Nous sommes optimistes. Nous allons envoyer cette liste à l'ICANN. Nous ne savons pas quand nous allons recevoir cette série de fiches, je l'espère dans quelques mois et pas dans quelques années. Ce point a été clos par le Conseil d'Administration et je suis ravi de vous dire que nous allons obtenir un résultat. Merci à tous ceux qui ont été impliqués dans ces efforts. Merci.

PRÉSIDENT NICO CABALLERO : Merci beaucoup, Alan. C'est ce à quoi je faisais référence d'emblée lorsque nous avons parlé des réunions de 10 minutes qui ont eu lieu hier, les réunions qui se tiennent debout.

J'ai l'Iran et l'Indonésie qui veulent poser des questions. Nous avons 10 minutes pour la session de questions et réponses. Soyez concis, s'il vous plaît. L'Iran.

IRAN : Excellente, exhaustive et enrichissante présentation. Merci à tous les orateurs.

Les acronymes posent des problèmes à tout le monde et en particulier aux primo-arrivants. Ils ont un document et ils doivent consulter d'autres documents pour savoir ce que le premier document veut dire ; puis en fin de compte, ils vont peut-être simplement arrêter leur lecture. Il faut trouver un moyen de simplifier les choses. Parfois, vous avez besoin d'un peu d'aide.

Les 2 millions ne suffiront pas, absolument pas. Il faut que l'on évite les abus. Il faut que l'on gère mieux le déploiement de ce budget. Il faut vraiment éviter les utilisations malveillantes de tel budget.

PRÉSIDENT NICO CABALLERO : Merci à l'Iran. Justin, Alan, Jonathan vous voulez répondre ?

JUSTINE CHEW :

Merci de cette question ou de ce commentaire, Kavouss.

Dans la section 5 du projet de manuels qui évoque les critères d'admissibilité et ce qui s'applique aux entités admissibles, vous pouvez constater qu'il y a des dispositions qui pourront soulager vos préoccupations. Si ce n'est pas suffisant, je peux inviter le GAC à commenter là-dessus.

ALAN GREENBERG :

Les acronymes sont vraiment un problème, nous le savons et nous tentons de résoudre cela.

GAC

PRÉSIDENT NICO CABALLERO : J'ai l'Indonésie.

INDONÉSIE :

Les gTLD et les ccTLD sont réglementés dans le cadre des statuts de l'ICANN. Je voulais savoir ce qu'il en était des autres noms importants comme le .islam ou le .halal. Ils ont finalement été rejetés. Qu'en est-il d'autres noms similaires ? Je pense à la culture d'Indonésie, de Malaisie ou de Singapour. Je ne veux pas devoir me retrouver avec Justine devant un tribunal à Kuala Lumpur pour parler de .islam ou de .halal. Bref, j'espère que vous me comprenez et j'aimerais que l'on puisse éviter ce type de conflit. Merci.

JUSTINE CHEW :

Merci de cette question. Malheureusement, on ne peut pas interdire cela, cela fait partie de notre approche multipartite. Il n'y a pas de politique qui a été adoptée pour répondre à ces questions. La seule façon de traiter cela, ce serait par le biais d'un avis du GAC, d'une objection ou d'un commentaire. Voilà ce que je peux vous dire pour l'instant.

INDONÉSIE :

Qui peut objecter ? C'est le GAC qui peut objecter à cela ?

JUSTINE CHEW :

Il peut y avoir un avis précoce du GAC aussi.

GAC

PRÉSIDENT NICO CABALLERO : Merci à l'Indonésie, merci Justine de la réponse.

J'ai Nigel Cassimire.

CTU :

Pour ce qui est de l'ASP, il faut se pencher sur les résultats du programme la dernière fois et réfléchir aux améliorations. Lors de la dernière mise en œuvre de ce programme, nous avons un candidat qui a connu le succès qui est sorti du programme. Quels seront les objectifs pour cette série ? Et combien d'argent allons-nous déployer pour cette série ? Ces 2 millions de dollars que beaucoup considèrent comme inadéquats, c'est un chiffre qui vient de la série précédente. Si l'on ne va pas au-delà, on ne pourra pas avoir de meilleurs résultats, je pense. Aussi, je pense qu'il faut avoir des objectifs plus clairs et adopter un budget adéquat qui pourra déboucher sur de bons résultats. J'encourage le GAC à appuyer le renforcement de l'ASP ainsi que les autres points qui ont été évoqués plus tôt.

PRÉSIDENT NICO CABALLERO : Merci à la CTU. Ce n'est pas une question mais plutôt un encouragement. Merci.

Ros et j'ai Trinité-et-Tobago.

ROS KENNYBIRCH :

Je veux remercier notre collègue de la CTU pour cet apport. Oui, il faut se concentrer sur le soutien non financier mais le soutien financier demeure crucial. Cela a été soulevé à l'ICANN78 par des collègues du

GAC

GAC en prenant en compte l'incidence de l'inflation notamment sur ce budget. C'est vrai que ces 2 millions datent de 10 ans. Aussi, je pense que l'on pourrait argumenter en faveur de l'augmentation de ce budget.

Pour ce qui est des objectifs, je veux faire référence au rapport final GGP qui doit être pris en compte par le Conseil d'Administration. Ce rapport fait valoir que 10 candidatures couronnées de succès pourraient faire du programme ASP un programme réussi. Lors de l'ICANN78, le GAC a évoqué 40 ou 50 ; je veux dire que le GAC qui a toujours été plus ambitieux en la matière, c'était important de le dire.

PRÉSIDENT NICO CABALLERO : J'ai Trinité-et-Tobago, puis le Brésil. Jonathan, Tu voulais dire quelque chose ?

JONATHAN ZUCK : Oui, je veux appuyer ce que Ros a dit. Dans l'ODP, ils ont réussi à évoquer les frais de la candidature qui ont augmenté de 55 000 dollars. Je pense que l'on pourra également appliquer cela au programme ASP.

PRÉSIDENT NICO CABALLERO : Merci Jonathan.

J'ai désormais Trinité-et-Tobago.

TRINITÉ-ET-TOBAGO : Merci Nico. C'est une question juridique ici.

GAC

FR

Je ne savais pas que les candidats pouvaient être refusés. Je ne sais pas s'il y a une évaluation ou peut-être que quelqu'un pourrait contester cela. Peut-être qu'il n'y a pas la possibilité pour les candidats de savoir où ils ont échoué. Ne pourrait-il pas y avoir de contentieux ? S'il y a beaucoup de candidats, il n'y a qu'une ou deux candidatures couronnées de succès et que les échecs ne sont pas expliqués et qu'il n'y a pas la possibilité d'interjeter appel ou que cet appel ne peut pas être fait dans un calendrier raisonnable, cela pourrait poser problème et je demande si tout cela a été pris en compte. Merci pour la présentation en tout cas.

PRÉSIDENT NICO CABALLERO : Merci Trinité-et-Tobago. Pas de question si j'ai bien compris, c'est un commentaire ?

TRINITÉ-ET-TOBAGO : Oui, effectivement un commentaire.

PRÉSIDENT NICO CABALLERO : Le Brésil.

BRÉSIL : Merci énormément de cette présentation et de tout ce travail fort complet sur cette question. Je pense qu'il y a un accord assez large ici par rapport au fait que ce concept doit aller au-delà de la composante financière et du soutien financier. Ça, c'est clair.

Mon commentaire et ma question sont liés aux moyens de mise en œuvre. Comme vous l'avez dit, s'agissant de quelque chose de financier, c'est quelque chose de concret, c'est-à-dire, exempté de frais. Mais pour ce qui est du soutien non financier, est-ce que cela va impliquer un travail supplémentaire pour s'assurer que ce peut être réellement mis en œuvre ? Comment envisagez-vous cette prochaine étape du travail ? Quel type d'engagement ou cadre pensez-vous qu'il faudrait mettre en œuvre pour s'assurer que cette composante non financière du soutien pourrait réellement être efficace ?

JUSTINE CHEW :

Merci de cette question. Écoutez, si vous regardez le projet de manuel, il y a des responsables de ces questions. Nous sommes conscients du fait que la communauté veut réellement tenter de fournir une plus grande aide non financière. Le point de départ a été la recommandation 17.2 puisque c'est cette recommandation qui traite du soutien non financier. C'est passé par le conseil de la GNSO, puis par le Conseil d'Administration et on espère qu'il n'y aura pas de problèmes sur le chemin. Mais en termes de mise en œuvre, une fois que le Conseil d'Administration aura approuvé, on l'espère, cette recommandation supplémentaire, alors ceci passe par l'équipe de révision de la mise en œuvre et c'est là qu'il y aura appel à commentaires. Surtout, n'hésitez pas à fournir des commentaires pour appuyer ce que vous venez de dire.

PRÉSIDENT NICO CABALLERO : Merci.

GAC

FR

Deux minutes à peine de débordement. Merci beaucoup Jonathan, Justine et bien entendu Tracy, Ros, Christina. Merci à tous, il nous faut clore, à moins que vous ayez d'autres commentaires à faire ? Non ce n'est pas le cas. Merci beaucoup.

J'aimerais également souhaiter la bienvenue à l'ASO puisqu'on a la prochaine séance avec eux. Je souhaite la bienvenue à Paul Wilson et à Michael Abejuela. Les membres de l'ASO, approchez-vous je vous en prie, bienvenue.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Merci beaucoup de nous avoir invités. Je suis très heureux d'être de retour. J'étais là hier à peine. J'espère que ce nouveau niveau de dialogue avec le GAC va se poursuivre parce que c'est très important pour nous. Merci de cette initiative.

PRÉSIDENT NICO CABALLERO : Merci beaucoup. Bienvenue. Veuillez prendre place, s'il vous plaît.

Bienvenue à la réunion conjointe GAC-ASO. L'ordre du jour pour cette réunion est le suivant : on va parler des politiques de transferts IPv4 faire en termes de contribution quant à l'efficacité des politiques de transfert actuel IPv4 et également l'état des lieux en termes de volume de transferts d'adresses qui ont actuellement lieu, ensuite, le déploiement de l'IPv6. Excusez-moi, je m'emmêle un peu les pinceaux, j'ai besoin de thé.

GAC

FR

Sans plus attendre, on va commencer. Hans Petter Holen, Paul et Michael Abejuela. Qui est Michael Abejuela ? Très bien. Et Madame ?

HANS PETTER HOLEN : Diapo suivante, s'il vous plaît. J'ai indiqué ici pour petit rappel, vous vous souviendrez, j'étais ici hier, Paul Wilson est chef de l'APNIC, Michael remplace John Curran d'ARIN et madame est responsable juridique à ARIN, donc on a également l'aspect juridique ici.

PRÉSIDENT NICO CABALLERO : Et Marco des Pays-Bas aussi du GAC.

HANS PETTER HOLEN : Pour rappeler ce que j'ai dit hier, c'est le bras politique de l'ASO. Nous siégeons au conseil de la NRO, donc nous gérons les RIR. Et nous nous occupons de la partie politique de l'ASO.

PRÉSIDENT NICO CABALLERO : On a le Royaume-Uni également, vice-président du GAC, Nigel, et Marco des Pays-Bas. Bienvenue à tous. Sans plus attendre, je vais céder la parole à Marco. Allez-y, je vous en prie.

PAYS-BAS : Marco Hogewoning, suppléant au GAC pour les Pays-Bas. Merci à tous les collègues du GAC qui ont fait des commentaires sur la liste de diffusion ou à titre personnel. Merci à l'ASO et au NRO d'avoir accepté notre invitation et de la séance d'hier.

On a indiqué sur cette diapo quelques questions et je crois que Hans et ses collègues ont préparé quelques réponses. On va passer à la première question, on n'a pas beaucoup de temps, mais on veut vous laisser suffisamment de temps pour que vous puissiez poser des questions aussi. Il s'agit de questions qui vont nous aider à orienter un peu les débats et qui nous renvoient à la dernière réunion.

L'année dernière, la NRO a fourni un état des lieux du volume des adresses IPv4 et je vais leur céder la parole pour qu'ils nous donnent quelques indications à ce niveau-là.

HANS PETTER HOLEN :

Merci Marco. Diapo suivante.

Vous voyez certaines statistiques par rapport au nombre de transferts qui ont eu lieu dans les régions. Sans rentrer trop dans le détail de ces chiffres, il y a un grand nombre de transferts dans la région Europe avec RIPE NCC pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Asie du Sud-Est. Ensuite, il y a dans une moindre mesure des transferts dans d'autres régions. Si vous voulez voir les données historiques, vous voyez comment cela a évolué au fil du temps dans les différentes régions. Mais là, ce qui est important, c'est les transferts entre les régions. On va passer à la diapo suivante.

Je vais passer la parole à Paul qui est là juste à côté et qui va nous décrire ce qui figure sur cette diapo.

GAC

FR

PRÉSIDENT NICO CABALLERO : Surtout, n'oubliez pas d'indiquer votre nom pour la transcription, sinon on va avoir des erreurs dans la transcription. Allez-y, je vous en prie.

PAUL WILSON :

Je suis Paul Wilson, responsable d'APNIC.

Ce que vous voyez ici, ce sont des statistiques relatives au transfert des adresses entre les régions. Ici, vous voyez les transferts entre paires de RIR. Les chiffres représentent le nombre de transferts, d'abord, le nombre d'adresses transférées. Vous voyez que ces chiffres varient beaucoup. Si vous prenez en considération les transferts les plus élevés, c'est peut-être 60 000 fois plus que les chiffres les plus réduits. Ces transferts sont très variés, c'est très difficile d'en dégager des tendances en raison de ces disparités dans la taille par rapport au nombre de transferts et également de la nature transitoire des transferts.

L'idée d'ouvrir un processus de transfert dans le système RIR, c'était au départ pour fournir un encouragement pour les adresses qui n'étaient pas beaucoup utilisées sachant qu'il y a énormément d'adresses IPv4 qui sont à peine utilisées ou pas du tout utilisées. Il fallait que les RIR puissent reprendre ces adresses de la part des personnes qui détenaient à l'origine ces adresses. L'idée, c'était d'utiliser de nouveau ces adresses, de récupérer ces adresses peu utilisées ou pas utilisées du tout et ensuite, de les redistribuer de par le monde, là où ces adresses pourraient être utilisées. C'était très difficilement prévisible aussi. Voilà un petit peu l'idée, améliorer l'utilisation des adresses dans l'ensemble de l'Internet. Passons la diapo suivante, s'il vous plaît.

Par rapport aux tendances, vous voyez ici un graphique qui vous montre les transferts en fonction de leur destination. Vous avez trois groupes pour APNIC, ARIN et RIPE NCC et ce qu'on voit, c'est que là, ce sont les destinations de transfert. Il y a beaucoup d'adresse qui sont destinées à l'APNIC, la région Asie-Pacifique, et dans une mesure assez semblable vers RIPE NCC, ce qui correspond à environ 20 millions d'adresses IP. Si vous connaissez les chiffres des adresses IPv4, vous verrez qu'on se rapproche énormément de ces chiffres.

Ce que vous voyez dans les colonnes grises pour APNIC et RIPE NCC représente le fait que ces adresses proviennent d'ARIN. Le nombre très important d'adresses proviennent de la région ARIN et sont transférées vers les régions APNIC et RIPE NCC. AFRINIC n'apparaît pas ici parce que pour l'instant, il n'y a pas eu de transfert. Donc, ce sont les trois principales RIR qui apparaissent ici.

Ce qu'on voit ici, c'est qu'ARIN est source de transfert d'adresses principales vers les autres et le gros du transfert se ferait entre APNIC et RIPE NCC. Ces chiffres représentent d'une manière générale une redistribution d'un nombre significatif d'adresses IPv4 qui auparavant n'étaient pas bien utilisées ou pas utilisées du tout. C'était dans leur intérêt de récupérer ces adresses, de les transférer pour les utiliser.

Je ne sais pas si on veut faire une pause pour voir s'il y a des questions sur ces diapos.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Non, je pense qu'on peut poursuivre.

PAUL WILSON :

Il s'agit d'approfondir un peu l'aspect dont Marco parlait, c'est-à-dire donner plus d'informations sur les prix. La première chose que je dirais, c'est que les RIR n'interviennent pas au niveau des tarifications des prix, n'interviennent pas dans les transactions de transferts. À RIPE NCC, nous nous sommes engagés dans des recherches pour comprendre un peu mieux comment fonctionne ce marché et j'espère que l'année prochaine, on pourra partager avec vous les conclusions de cette recherche.

Mais certains fournisseurs d'adresse IP ont effectué des recherches et vous voyez ici le développement cette année de certains des acteurs sur ce marché. Vous voyez que conformément à la taille des transferts, le prix varie. Il y a des transferts de l'ordre de 50 \$ à 55 \$, entre 70 \$ et 75 \$, c'est le gros des transferts en vert. Diapo suivante.

Là, vous voyez un graphique de transferts individuels au fil du temps et vous voyez lorsque ce marché a été créé en 2015 ou 2014, cela a été assez long jusqu'au pic avec 60 \$ en 2022 et ensuite on est redescendu entre 30 \$ et 40 \$ actuellement.

Comme tout autre marché, comment est-ce qu'on fixe le prix sur ce marché ? Des produits sont transférés, cela dépend de l'offre et de la demande. Comme tous les autres produits qui sont commercialisés, tout fonctionne en fonction de l'offre et de la demande. C'est ce qui fait croître ou décroître le marché.

Je pense que nous avons une autre diapo d'un autre fournisseur aussi qui nous raconte un peu la même chose, c'est-à-dire qu'en fonction de la taille, le prix augmente et on passe de 30 \$ à 56 \$ à peu près.

MARCO HOGEWONING : Oui, c'est intéressant, on constate que les prix sont à la baisse. Si vous avez des questions, n'hésitez pas au vu de ce qui a été présenté par les collègues. Il s'agissait simplement d'esquisser un peu les contours de nos activités, mais vous voyez que les prix sont à la baisse. Que pensez-vous que cela veut dire l'avenir ?

HANS PETTER HOLEN : Je peux apporter deux réponses. La réponse idéaliste : il n'y aura plus de marché lorsque tout le monde aura déployé l'IPv6, tout simplement. Puis, on pourrait simplement dire que ce marché perdurera car il faudra toujours de l'espace pour des anciennes IPv4.

Mais peut-être que vous avez des commentaires à ce propos. Je sais qu'on a de grands fournisseurs français ici.

HERVÉ CLÉMENT : C'est un débat public. Nous avons commencé à travailler sur l'IPv6 depuis 20 ans et à peu près tout le monde est conscient de l'épuisement des IPv4, donc nous tentons de gérer cela de façon précautionneuse. Comme beaucoup d'autres parties prenantes, nous tentons d'être très sérieux dans le déploiement des IPv6 dans les différents segments de notre région, cœur, accès et d'autres services comme la téléphonie

GAC

mobile et fixe. Si nous voulons nous passer de l'IPv4, il faut que tout l'écosystème, tous les acteurs, y compris les FAI, soient compatibles à l'IPv6, mais ce n'est pas le cas actuellement. C'est quelque chose que nous tentons d'encourager en tant que FAI.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Je vois qu'il n'y a pas d'autres demandes pour l'instant. Sander Steffan.

SANDER STEFFAN : Je suis Sander Steffan, membre de la communauté.

J'ai parlé à quelques courtiers d'IPv4 à propos de cette baisse du prix. Ils ne le savent pas avec certitude, mais ils pensent qu'au début de la pandémie, les prix ont augmenté, ce qui a donné lieu à une augmentation de l'offre. Les titulaires de telles adresses ont paniqué, ce qui a donné lieu à un effondrement des prix.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : C'est une théorie intéressante.

MARCO : Le Bangladesh.

BANGLADESH : Dr Shamsuzzoha du Bangladesh.

Pourquoi une politique de transfert entre différentes RIR ? Pour renforcer l'utilisation des IPv4 et la rendre plus efficace afin de faire en

sorte que les acteurs qui en ont besoin puissent avoir accès à des blocs additionnels. Y a-t-il des mesures incitatives ? Si des acteurs n'utilisent pas des blocs, doivent-ils les renvoyer aux RIR ? Je sais qu'il peut y avoir de l'argent qui résulte d'une telle transaction, mais je voulais savoir s'il y avait d'autres programmes d'incitation.

PAUL WILSON :

Je peux répondre à cela.

Avant l'avènement du marché, on incitait à libérer de l'espace, notamment les anciennes adresses qui avaient été allouées dans une grande proportion au moment de l'avènement des RIR. Les RIR ont d'ailleurs été créées pour qu'une approche plus précautionneuse soit prise en matière de gestion de l'espace.

Aux États-Unis, il y a eu beaucoup d'adresses qui ont été libérées ou remises en circulation depuis que les transferts ont débuté. Mais désormais, les RIR ont des accords formels avec les membres qui réglementent le retransfert d'adresses qui ne sont pas utilisées.

À l'APNIC, il y a beaucoup de demandes de l'espace, notamment en provenance de marchés émergents. Il faut vraiment réfléchir à rapatrier les blocs non utilisés et les remettre en circulation. On a pu le faire pour quelques millions de tels blocs, mais il faut une bonne gestion et de bons accords pour gérer tout cela. En fonction des demandes des communautés des différentes RIR, il peut y avoir une hiérarchisation des activités. Il y a des RIR qui vont rapatrier davantage de blocs dans la réserve ou les remettre en circulation.

Je pense qu'à l'APNIC, on a suffisamment de blocs pour tenir encore deux à quatre ans, puis après on n'aura sans doute plus d'IPv4. Mais Hans Peter l'a dit, nous nous concentrons actuellement sur l'IPv6. On utilise encore peut-être l'IPv4 de façon niche, mais la demande pour l'IPv4 va progressivement disparaître et le prix va tomber à zéro.

Pourquoi le prix des IPv4 a-t-il changé ? C'est en raison du déploiement réussi de l'IPv6, ce qui réduit la demande pour l'IPv4 et donc la valeur. Mais on pourra en parler lors de la prochaine section.

HANS PETTER HOLEN :

L'APNIC fait cela, RIPE NCC le fait également. Nous analysons ce qui est disponible dans la région, nous identifions les personnes qu'il faut contacter. Puis, il y aura des discussions quant à la marche à suivre.

On essaie de penser à deux choses en même temps. Récupérer des IPv4 pour continuer à faire prospérer le marché. Mais s'il y a trop de IPv4 disponibles à faible prix, il n'y aura pas beaucoup d'incitation à passer aux IPv6. Les puristes de l'IPv6 préféreraient que le prix de l'IPv4 augmente afin d'encourager le passage à l'IPv6. C'est un équilibre délicat.

PRÉSIDENT NICO CABALLERO : Merci au Bangladesh. Merci Hans Petter.

Avant de passer à l'IPv6, j'ai la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Russell Woruba.

GAC

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE : Merci Monsieur le Président, merci chers collègues. Au nom des îles Pacifiques, j'aimerais rendre hommage à Paul pour tout le travail qu'il a accompli dans le cadre d'APNIC. Nous savons que tu vas nous quitter d'ici peu et nous voulons simplement tous te féliciter. Je vais te demander toute une série de blocs après mes félicitations. Mais je pense que le marché change en raison de la transformation numérique. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, plutôt que de demander des blocs V6, on devrait avoir des applications natives V6, ce qui nous permettrait d'avoir cet équilibre qui a été évoqué.

PRÉSIDENT NICO CABALLERO : Merci Russel.

L'Égypte.

ÉGYPTE : Merci Nico, merci à tout le monde. J'ai une question hors sujet, je m'en excuse d'avance.

Lorsque nous avons eu un échange, nous avons parlé que nous aimerions entendre parler du statut d'AFRINIC. Peut-être que l'on pourrait en parler dans le cadre du point divers.

PRÉSIDENT NICO CABALLERO : Merci à l'Égypte.

J'ai madame ici puis j'ai le Niger.

CONSTANCE BERGER : Je travaille pour un FAI qui collabore avec la fonction publique en Allemagne. Merci de ces présentations et merci de ces informations sur les transferts.

Selon moi, les gouvernements doivent réfléchir au processus de conception d'IPv6 et d'IPv4 et des infrastructures dans le pays. Il faut mettre en place des infrastructures fiables fondées sur l'IPv6 à l'avenir. Toute la communication doit reposer sur la conception de ces infrastructures. Je vous remercie pour cette présentation.

PRÉSIDENT NICO CABALLERO : Merci.

Le Niger, Kammiri.

NIGER : Bonjour à tous, merci beaucoup. Je suis Kammiri Souroumpo du Niger.

Face à cette pénurie d'adresses IPv4, j'aimerais savoir, est-ce qu'il y a une politique incitative ou un accompagnement envers les RIR pour le déploiement de l'IPv6 ? Merci.

HANS PETTER HOLEN : Les cinq RIR ont différentes structures. Je n'ai pas d'analyse rapide à vous fournir. Y a-t-il des incitatifs ? Je ne sais pas, mais je sais que tous les RIR ont fait en sorte que le déploiement des blocs V6 ne doit pas augmenter les coûts. RIPE NCC a une redevance qui est très stable à

environ 1 500 euros par an alors que pour les autres RIR, plus on a d'adresses, plus on doit payer.

Je sais qu'auparavant, l'utilisation du V6 faisait augmenter les coûts, mais cela change car nous sommes toutes des organisations à but non lucratif. On doit compenser les coûts que l'on dépense. Et s'il y avait beaucoup d'incitatifs pour les v6, il y aurait sans doute moins de recettes pour nous. Il faut vraiment ménager un équilibre. Nous, il faut que l'on puisse compenser nos dépenses. On n'est pas là pour dégager des bénéfices, mais il faut également que notre structure financière soit durable.

Paul, je ne sais pas si tu veux réagir.

PAUL WILSON :

Je pense qu'il faut comprendre que l'enregistrement des adresses et l'allocation des adresses, ce n'est qu'une petite composante de tout le déploiement des infrastructures Internet. Les RIR peuvent participer dans une moindre mesure à cela par le biais de l'allocation, mais les redevances liées à cela sont très faibles comparées au coût du maintien de l'infrastructure. Les RIR tentent de promouvoir les IPv6 par le biais de la sensibilisation, par le biais du soutien direct, par le biais de l'open de financement pour encourager le déploiement de l'IPv6. On sensibilise également les gouvernements pour qu'ils adoptent des politiques raisonnables au sein de leur communauté Internet afin d'encourager l'IPv6. C'est tout un écosystème. Il y a beaucoup de facteurs à prendre en compte et les RIR jouent le rôle qui est le leur. Mais l'on se repose sur ce genre de sessions pour encourager les entreprises

GAC

FR

ou les gouvernements à prendre des mesures pour soutenir l'IPv6. Nous sommes vraiment tous enclins à vous fournir des conseils si vous le souhaitez.

MARCO HOGEWONING : Merci Paul. Étant donné qu'il ne nous reste plus que 15 minutes et nos interprètes méritent d'aller déjeuner, est-ce qu'on peut passer à la diapo suivante s'il vous plaît ? Parce que je pense que c'est une bonne transition avec le sujet qui nous intéressait auparavant.

Encourager le déploiement de l'IPv6. Lorsqu'on a pensé à l'ordre du jour, il me semblait que ce serait bon de donner des exemples de politique en la matière. Oui, on a des mesures d'encouragement aussi bien au niveau de l'ICANN, par exemple dans le guide de candidature, on a un soutien pour l'PV6 et une référence à d'autres politiques de l'ICANN qui visent à encourager le soutien à l'IPv6. Et d'après mon expérience, aux Pays-Bas, on a vu des cas de réussite lorsqu'on met en place des mesures d'encouragement économique pour déployer l'IPv6.

Pour des questions de temps, je vais vous demander de passer à la diapo suivante qui concerne les gouvernements. Aux Pays-Bas, nous avons une expérience en termes de soutien pour faire en sorte que les adresses IPv6 soient obligatoires pour nos services. Ceci a donné lieu à différents résultats, des résultats mitigés. Parfois, cela a réellement fait la différence et cela a réellement eu un impact. Je sais qu'il y a des exemples de pays qui demandent un soutien à l'IPv6 et à la mise en place d'un système de licences. Il y a également beaucoup de promotion dans notre pays pour mettre en place une *task force* sur

l'IPv6 pour promouvoir des normes. D'ailleurs en République tchèque, récemment nos collègues ont déposé une motion à ce niveau-là.

Que pensez-vous de tout cela ? D'après vos expériences et vous êtes expert en la matière, que considérez-vous comme étant un cas de réussite de politique qui a fait la différence dans les pays ?

HANS PETTER HOLEN :

Merci Marco de ces questions. Nous enregistrons des ressources et nous les suivons, mais on ne sait pas comment elles sont utilisées. APNIC et RIPE NCC ont des départements de recherche, donc ils ont fait des recherches dans ces domaines. Nous n'avons pas fait de recherches spécifiques qui feraient le lien entre certaines politiques publiques et leur impact sur le marché. Mais c'est une idée intéressante et je vais la relayer pour voir si on peut le reprendre.

Mais ce que je peux vous raconter, c'est notre expérience en termes de renforcement de capacités auprès des opérateurs de gTLD. Je ne sais pas quel en est l'effet, mais c'est un critère nécessaire. Si ceci est en place, alors on pourra appliquer ce contenu.

La question suivante se pose : est-ce qu'on devrait rendre obligatoire l'IPv6 pour les clients de gTLD ? C'est une très bonne idée. Mais qu'est-ce qui va se passer avec tous les fournisseurs d'hébergement ? Si l'IPv6 est le seul système disponible, alors est-ce que c'est facile de le mettre en place rapidement ? C'est quelque chose à long terme. Que peuvent faire et que doivent faire les gouvernements ? C'est adopter une approche aussi simple que cela. D'ailleurs, lorsque je suis devenu

président de RIPE, j'ai travaillé avec le gouvernement de la Norvège par rapport au manque de rapidité dans la mise en œuvre de ces politiques, même s'il s'agissait simplement de recommandations. Mais tout ce processus est très lent.

Je vais demander à Ondrej Filip, qui a travaillé en République tchèque, de voir quelle a été l'expérience en République tchèque.

ONDREJ FILIP :

Oui, avec plaisir.

En République tchèque, le gouvernement a adopté une résolution qui stipule que tous les services gouvernementaux seront fournis sur IPv6 uniquement. Cela sera mis en œuvre à partir de juin 2032. L'idée est que 20 ans après le lancement commercial de l'IPv6, il était important de fixer cette date de 2032 pour faire un état des lieux. L'idée, c'est que tous les services gouvernementaux doivent passer à l'IPv6 et non plus l'IPv4. Suspendre les services gouvernementaux, c'est réellement compliqué, donc il fallait que ce transfert se fasse aussi rapidement que possible. On a commencé à travailler là-dessus il y a deux mois.

PAUL WILSON :

Merci Ondrej. J'aimerais revenir sur les dates ici parce que pour certains d'entre nous, on travaille sur cette question depuis 20 ans, donc on sait que l'IPv6, cela fait 20 ans qu'on le promeut maintenant. Et plutôt que de dire que les adresses IPv6 se sont vendues énormément il y a longtemps, ce serait de dire qu'il y a beaucoup d'actions bien intentionnées qui sont peut-être arrivées à un mauvais moment. Les

RIR ont mis du temps à dire : « Attendez, freinez un peu parce que le besoin d'IPv6 est exagéré et ce n'est pas réellement utile. » On parle de cela depuis longtemps maintenant.

Je pense que les gouvernements qui ont entrepris des mesures à ce niveau-là ont suivi aveuglément leurs propres industries qui les ont conseillés et leur ont dit : « Attendez, on a d'autres problèmes et ce n'est pas la priorité. »

Ce qui s'est passé, c'est qu'il n'y a pas grand-chose qui s'est produit à ce niveau-là depuis ces 20 dernières années. Mais 45 % du déploiement de l'IPv6 sur l'Internet, c'est-à-dire 43 % en Asie-Pacifique en termes de déploiement au niveau des utilisateurs finaux, il ne fait aucun doute maintenant sur le fait que l'IPv6 est maintenant parfaitement opérable. Mais il y a encore d'énormes disparités, une fracture numérique entre le déploiement à hauteur de 80 % dans certains pays et au niveau national. Certains pays ont un Internet majoritairement IPv6 et d'autres pays n'en sont pas du tout là et cela représente un coût, un coût qui n'a pas encore été reconnu, mais c'est un coût réel.

On commence à voir les résultats avec une amélioration de l'IPv6. On voit que les fournisseurs de services Internet qui utilisent l'IPv6 sont un bon point de vente. Il y a toute une série de questions qui se posent autour de la sécurité des adresses IPv4.

Le temps, c'est réellement important. Il est temps maintenant de commencer à dire quels sont les avantages réels. Comme Petter l'a dit, il y a une recherche qui n'est pas aussi systématique qu'on pourrait l'espérer, mais il y a une recherche qui a été faite pour voir non

GAC

FR

seulement les moyennes nationales, mais les mouvements des FSI nationaux. Lorsqu'il y a un mouvement de la part d'un FSI individuel, il y a un mouvement généralisé qui suit ensuite de la part des autres FSI. Les concurrents commencent à agir de la même manière et voient que c'est quelque chose de possible, donc bougent dans le même sens et commencent à déployer ces services. Les choses peuvent avancer assez rapidement, mais cela requiert des efforts combinés de la part de tous. Merci.

PRÉSIDENT NICO CABALLERO : Il y a une question de la Fédération de Russie sur Zoom : « Quelle est la situation d'AFRINIC ? » C'est une question qui a aussi été posée par l'Égypte d'ailleurs. « Quels sont les enseignements tirés de la part des RIR/NRO et que faut-il faire pour éviter cette situation à l'avenir ? » Merci la Fédération de Russie de cette question et merci à l'Égypte aussi.

HANS PETTER HOLEN : Merci beaucoup de cette question.

La situation avec AFRINIC, c'est quelque chose que les RIR suivent de très près avec l'ICANN. Nous avons d'ailleurs organisé des appels hebdomadaires pour suivre la situation.

En raison de la nature du système des tribunaux à Maurice qui fait que toutes les informations sont confidentielles – d'ailleurs, si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à contacter nos avocats –, il est très difficile de vous dire ce qui se passe et quelle est la situation actuelle. Ce qu'on sait, c'est qu'AFRINIC n'a pas de PDG actuellement. Le contrat

du PDG a touché à sa fin et AFRINIC n'a pas actuellement de conseil d'administration non plus. Est-ce que le conseil d'administration d'AFRINIC va être défini d'ici peu ? On ne le sait pas, on n'a pas de réponse concrète sur la gouvernance.

Une fois que ce sera réglé, la très bonne nouvelle, c'est que le personnel d'AFRINIC, ce sont réellement des héros et font en sorte que les choses fonctionnent. Oui, il faut mettre en place une bonne gouvernance, désigner un PDG, un Conseil d'Administration et il faudrait organiser des nouvelles élections pour désigner les membres du Conseil d'Administration et c'est quelque chose que l'ICANN suit de près durant de près.

Voilà la situation opérationnelle d'AFRINIC. J'aurais aimé vous donner plus de détails là-dessus mais encore une fois, en raison de la nature du système judiciaire à Maurice, tout est confidentiel. Je ne peux pas vous donner plus d'informations à ce sujet. Je ne sais pas si le représentant de Maurice est là pour vous donner plus de détails. Comme je vous le disais, AFRINIC est toujours opérationnel et vous pouvez obtenir des adresses IP de la part d'AFRINIC.

Deuxième question, que faites-vous par rapport à cela au niveau mondial ? La NRO EC a développé et élaboré un document pour décrire notre compréhension actuelle des politiques, ICP-2, c'est-à-dire comment accréditer de nouveaux RIR. Pour devenir un RIR, il y a toute une série de critères très clairs, ce qui veut dire pour nous implicitement qu'il faut respecter ces critères une fois que vous êtes accrédité et c'est

l'objet même du document de procédure qu'on est en train de développer avec les autres AC et SO.

La solution à long terme ici, c'est qu'on a entrepris une révision à long terme sur l'élaboration de chapitres spécifiques pour élaborer tous ces critères par rapport au fonctionnement du RIR, avoir un conseil d'Administration, un PDG, un processus politique en place, etc. Tout cela est envisagé à haut niveau dans l'ICP-2, mais on veut rentrer davantage dans le détail dans ce document et également avoir des données d'enregistrement qui soient préservées.

Il y a un certain nombre d'actions en cours. Il y aura un processus de consultation publique, non seulement concernant cette révision, mais également sur le processus d'accréditation, critères en cours, etc., et également comment retirer l'accréditation des RIR. Il serait bon que les collègues d'AFRINIC nous parlent peut-être de la possibilité de désaccréditer un RIR, mais cela aurait des conséquences négatives extrêmement graves pour eux personnellement.

Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question, mais par rapport aux autres RIR, chacun d'entre nous est en train d'analyser sa propre gouvernance en essayant d'améliorer les processus en termes de gouvernance qui sont en place. Par exemple, à RIPE NCC, s'il n'y a plus de membres du conseil d'Administration, alors le directeur exécutif en place a la possibilité d'appeler de nouvelles élections pour désigner de nouveaux membres du conseil d'administration. Il y a beaucoup de mécanismes d'équilibre des pouvoirs en place pour garantir cette bonne gouvernance.

GAC

FR

PRÉSIDENT NICO CABALLERO : Merci beaucoup, Hans Petter.

J'ai le Japon, l'Iran, le Royaume-Uni et l'Égypte. S'il vous plaît, soyez très brefs et concrets parce que l'heure de fin de cette réunion est déjà dépassée.

JAPON :

Merci Monsieur le Président. Je suis Sanae Katayanagi du Japon.

Merci de cette présentation captivante. J'ai une question : comment puis-je recevoir des informations détaillées relatives aux bonnes pratiques pour le déploiement de l'IPv6 ? Y a-t-il des sites Web utiles ?

PAUL WILSON :

Pour APNIC, nous avons beaucoup de support, d'études de cas, d'expériences de déploiement, un blog. Si vous avez besoin de plus d'informations, vous pouvez contacter l'APNIC. Vous avez également le JPNIC au Japon.

PRÉSIDENT NICO CABALLERO : Merci le Japon. Merci Paul.

J'ai Iran, le Royaume-Uni puis Égypte. Et c'est la fin après. L'Iran.

IRAN :

Kavouss Arasteh pour l'Iran.

GAC

Merci de cette réunion captivante. Je pense qu'il faudrait avoir davantage de réunions avec l'ASO comme on le fait avec la GNSO et l'ALAC. Il faudrait plus de contacts avec l'ASO.

La conférence de Bucarest en 2022 a mis en lumière les problèmes que rencontrent les pays en voie de développement pour ce qui est de la transition de l'IPv4 vers l'IPv6. Nous avons également évoqué le besoin de soutien pour les différentes institutions régionales. J'aimerais que l'ASO se penche sur cela s'il y a le temps et éventuellement prenne une résolution qui pourrait donner lieu à une plus grande contribution et une plus grande aide apportée à ces parties prenantes.

HANS PETTER HOLEN : Nous nous y pencherons. Merci à l'Iran.

PRÉSIDENT NICO CABALLERO : Le Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI : Très brièvement. Je veux me faire l'écho de ce qu'a dit notre distingué délégué iranien. Oui, il faut davantage de contact, oui il faut une session de suivi et pas simplement pour rebondir sur ce qu'a dit Hans Petter. Le déploiement de l'IPv6 avance, mais de façon assez disparate et il y aura des problèmes à l'avenir, à moins que nous améliorions notre approche.

PRÉSIDENT NICO CABALLERO : Merci au Royaume-Uni.

L'Égypte.

ÉGYPTE :

Merci de ce point de situation riche en informations. Il est bon de connaître ce processus. J'espère que l'on sera tenus au courant. Il faut connaître le rôle des gouvernements en la matière. Nous ne voulons pas rester sur la touche en tant que simple observateur. Il faut que nous trouvions un moyen de réfléchir à l'obligation de rendre des comptes des RIR, de leur modèle de gouvernance et de leurs différentes caractéristiques.

HANS PETTER HOLEN : Oui, nous en prenons bonne note et nous reviendrons vers vous.

PRÉSIDENT NICO CABALLERO : Ceci dit, je m'excuse de fermer la session de questions et réponses, j'aimerais que l'on reste ici deux heures de plus, mais il nous faut boucler cette session.

Merci beaucoup. Merci à tous et à toutes. Je m'excuse d'avoir dépassé le temps qui nous est imparti de cinq minutes. Merci Hans Petter, Paul, Marco, Michael, Hervé, je m'excuse, j'ai oublié le nom de Madame.

Pause-déjeuner puis l'on se retrouve à 13 h 15. Profitez bien de votre déjeuner. Merci.

GAC

FR

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]